

ATELIER COLLECTIF - RÉDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION PERCUTANTS

DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
7 HEURES (1J)

PRIX :
350 € HT / 420 € TTC*



FORMATION :
DISTANCIEL

PARCOURS :
ACTION DE FORMATION

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

SATISFACTION :
NON DISPONIBLE

TAUX DE RÉUSSITE :
NON DISPONIBLE

TAUX D'ASSIDUITÉ :
NON DISPONIBLE

*Pas de session close pour le moment, résultats publiés dès qu'une session sera close.***

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les méthodes de recrutement évoluent : candidatures en ligne, réseaux professionnels, outils de tri automatisé. Un CV et une lettre de motivation cohérents, adaptés à chaque employeur et à votre profil en ligne, font la différence. Cet atelier vous permet de rédiger ou d'actualiser vos documents de candidature et votre profil professionnel.

Pour qui :

- Toute personne en cours de reconversion
- Toute personne souhaitant actualiser son profil professionnel

Prérequis :

- Être dans une démarche de recherche de poste ou d'actualisation de son profil professionnel.
- Se munir de son CV et d'une lettre de motivation actuels (ou d'un modèle).
- Équipement : ordinateur, connexion stable, casque ou écouteurs, webcam et adresse e-mail active.

Nous contacter :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Modalité d'accès :

Après une demande d'information, un échange préalable permet de vérifier l'adéquation de la formation au besoin du bénéficiaire et la disponibilité des équipements requis. L'entrée en formation est ensuite formalisée par la signature d'une convention, puis une convocation avec les accès à la plateforme est adressée au participant.

Délai d'accès : 4 semaines à compter de la validation du dossier.

7 heures à distance réparties sur 1 journée : séquences e-learning : 2h ; exercices d'application : 3h ; classe virtuelle : 2h.

Financement :

Tarif : 350 € HT, soit 420 € TTC. Atelier inclus sans supplément pour les apprenants suivant une formation dispensée chez FPA-HSE France et les personnes orientées par nos partenaires conventionnés (Mission locale, France Travail, Cap emploi), dans la limite des places disponibles et sur présentation de la prescription. Financements mobilisables selon votre situation : plan de développement des compétences de l'employeur, OPCO, France Travail, Région, autofinancement. Tarif préférentiel pour les adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.

Contacts *** :

Pôle Direction : le bureau de l'association FPA-HSE France, dont le président est élu pour un mandat de 3 ans. Président en exercice : Frédéric DUREUX

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Communication : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 COMPRENDRE LES NOUVEAUX FORMATS D'UN CV POUR RÉALISER LE SIEN

2 RÉDIGER UNE LETTRE DE MOTIVATION COORDONNÉE

3 RENDRE SON PROFIL COHÉRENT AVEC LES NOUVELLES MÉTHODES DE RECRUTEMENT

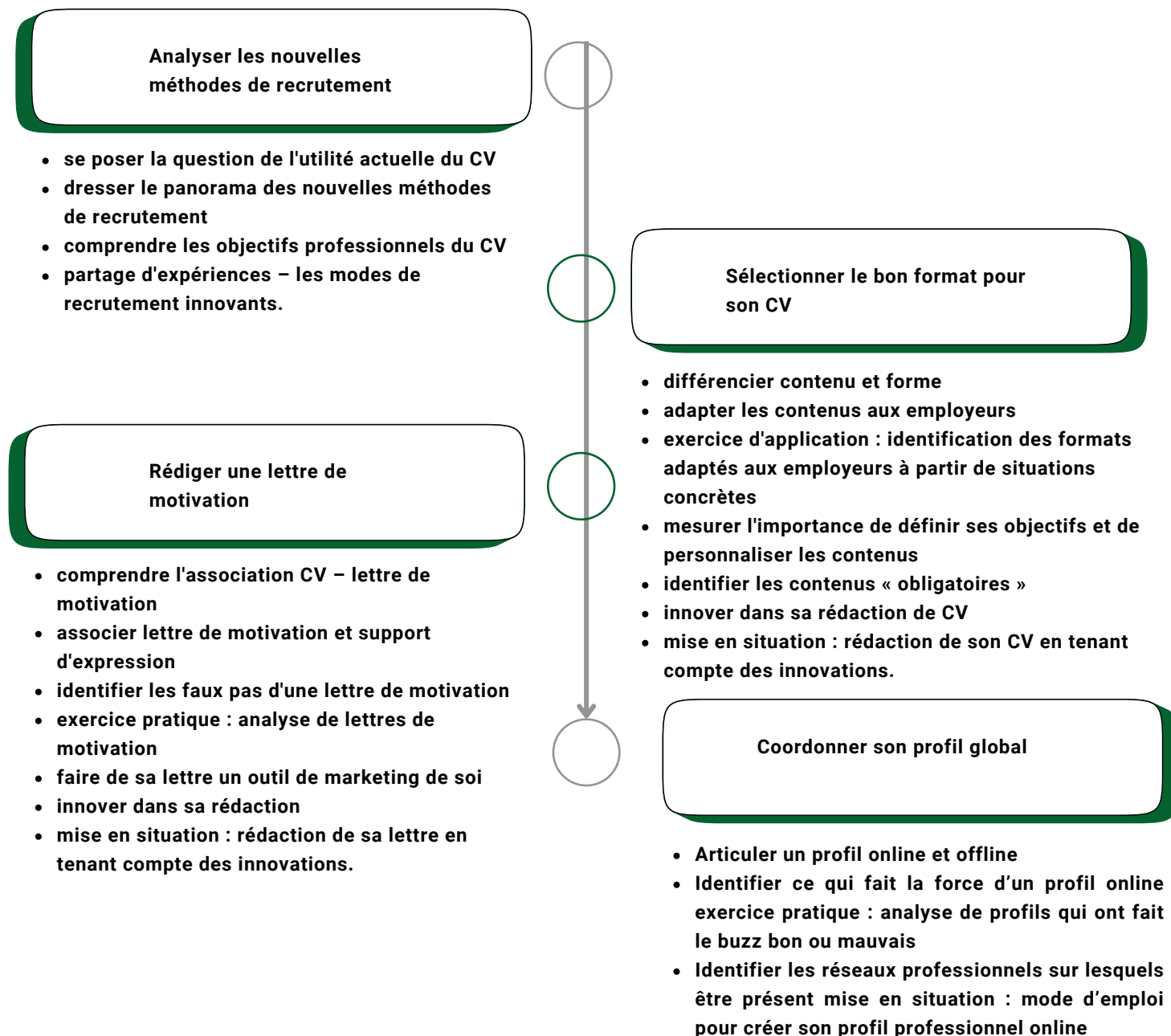
RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Méthodes — Expositives, participatives et actives. Travaux individuels et en sous-groupes.

Supports — Modèles de CV et de lettres de motivation, exemples commentés, grille d'évaluation, supports mis à disposition en ligne.

Suivi de l'assiduité — Relevés de connexion horodatés pour les séquences e-learning, avec durée effective par module. Émargement électronique par demi-journée pour le webinar. Validation des quiz de progression conditionnant l'accès à la séquence suivante. Les relevés sont conservés et joints au dossier du bénéficiaire.

CONTENU DE LA FORMATION :



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : ****

Suivi de l'exécution :

- relevés de connexion,
- émargement du webinaire,
- certificat de réalisation.

Évaluation des acquis :

- Test de positionnement ; quiz de progression ;
- évaluation finale : CV et lettre de motivation rédigés pendant l'atelier, évalués avec une grille (clarté, adaptation à l'offre, cohérence entre les deux documents, absence d'erreurs).

Sanction de la formation :

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est remise à chaque participant, ainsi qu'un certificat de réalisation. Cette formation ne donne lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ni au répertoire spécifique.

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire à chaud en fin de formation, portant sur l'atteinte des objectifs, la qualité de la plateforme, des séquences et du webinaire.
- Le cas échéant, recueil des appréciations de l'entreprise et du financeur.

Amélioration continue :

Les résultats sont analysés en revue de direction annuelle et donnent lieu, le cas échéant, à des ajustements tracés dans le compte rendu.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa : Responsable pédagogique, accompagnatrice en bilan de compétences Formatrice d'adultes depuis 25 ans, intervenant en présentiel et en multimodal, membre de jury d'examen et responsable de sessions d'examen depuis plus de 10 ans. Comptable senior associée en cabinet d'expertise comptable, accompagnatrice en VAE et en bilan de compétences. — 06.66.85.03.37

Engagements : Adapter les exemples et les exercices aux métiers visés par les participants. Donner un retour individualisé sur le CV et la lettre produits pendant l'atelier. Maintenir une veille sur les pratiques de recrutement et les outils de candidature. Prendre en compte les retours des participants pour faire évoluer l'atelier.

ACCESSIBILITÉ :

- Accessibilité des locaux — Nos trois sites font l'objet d'un diagnostic d'accessibilité : 12 route du Donon 88110 Allarmont, accès de plain-pied ; 76 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès à l'étage par ascenseur ; 98 rue de la Plaine des Bouchers 67100 Strasbourg, accès de plain-pied. Certaines installations peuvent nécessiter des adaptations selon la nature du handicap.
- Accessibilité des formations à distance — Supports en formats numériques accessibles, vidéos sous-titrées sur demande, plateforme compatible lecteur d'écran et sous-titrage automatique.
- Référent handicap — DUREUX Frédéric, joignable par téléphone 06.18.30.36.01 ou par mail : president@fpa-hse.fr. Étude de chaque situation individuelle et proposition d'aménagements, en lien si nécessaire avec l'Agefiph et le référent handicap de l'OPCO.

PRÉVENTION DES VIOLENCES, DU HARCÈLEMENT ET DES DISCRIMINATIONS :

FPA-HSE France met en œuvre une procédure de prévention et de signalement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, applicable à l'ensemble de ses activités.

- Information — Chaque bénéficiaire est informé du dispositif à l'entrée en accompagnement et en reçoit un exemplaire.
- Signalement — Tout fait peut être signalé indifféremment à l'une ou l'autre des personnes désignées :

DUREUX Louisa, référente violences, harcèlement et discriminations — 06.66.85.03.37 — signalement@fpa-hse.fr

DUREUX Frédéric, référent suppléant — 06.18.30.36.01 — president@fpa-hse.fr

Le signalant choisit librement son interlocuteur. Lorsque la personne saisie est elle-même mise en cause, empêchée, ou intervient auprès du signalant à un autre titre, le dossier est confié à l'autre référent. Le signalement peut également être adressé par écrit à la direction. Vous pouvez par ailleurs saisir directement l'inspection du travail, le 3919 ou le Défenseur des droits.

- Traitement — Accusé de réception sous 2 jours ouvrés, entretien sous 5 jours ouvrés, mesures conservatoires immédiates si nécessaire. Procédure complète disponible sur simple demande

*Tarif — Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine : nous consulter.

**Base de calcul retenue — Les taux sont calculés sur le nombre de participants inscrits à l'atelier, et non sur les seuls participants présents à l'évaluation finale. Un participant ayant interrompu l'atelier reste comptabilisé au dénominateur. Satisfaction : moyenne des réponses au questionnaire de fin de formation, le taux de réponse étant précisé. Réussite : nombre de participants ayant satisfait à l'évaluation finale, rapporté au nombre d'inscrits. Assiduité : nombre de participants ayant suivi l'intégralité des 7 heures, établie à partir des relevés de connexion et de l'émargement du webinaire. Les résultats sont établis par session et consolidés par année civile ; les effectifs sont indiqués en valeur absolue.

***Recours et réclamations — Le participant qui conteste les conditions de déroulement de la formation ou les résultats de son évaluation peut saisir par écrit la responsable qualité, DUREUX Sarah, dans un délai de 15 jours : 06.64.88.20.97, sarah.dureux@fpa-hse-france.fr. La demande est instruite par une personne n'ayant pas conduit l'évaluation contestée ; la décision motivée est notifiée sous 15 jours ouvrés. Toute réclamation peut être adressée à info@fpa-hse.fr ou par courrier au siège : accusé de réception sous 5 jours ouvrés, réponse écrite motivée sous 15 jours ouvrés.

FPA-HSE France, association déclarée, SIREN 810009340, siège social : 12 route du Donon, 88110 Allarmont. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41880130288 auprès du préfet de région Grand Est ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. La certification qualité a été délivrée par l'ICPF, N° de certificat B05080 au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions de formation par apprentissage, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, bilans de compétences.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07
76 et 98 rue de la Plaine des Bouchers
67100 STRASBOURG
03.88.84.13.58

Document créé le 05/01/2021
Dernière mise à jour le 19/08/2026
Version du programme : 4